



Le réseau Natura 2000



Découvrir Natura 2000

Rechercher par
espèce

Rechercher par
habitat

Rechercher
par lieu géographique

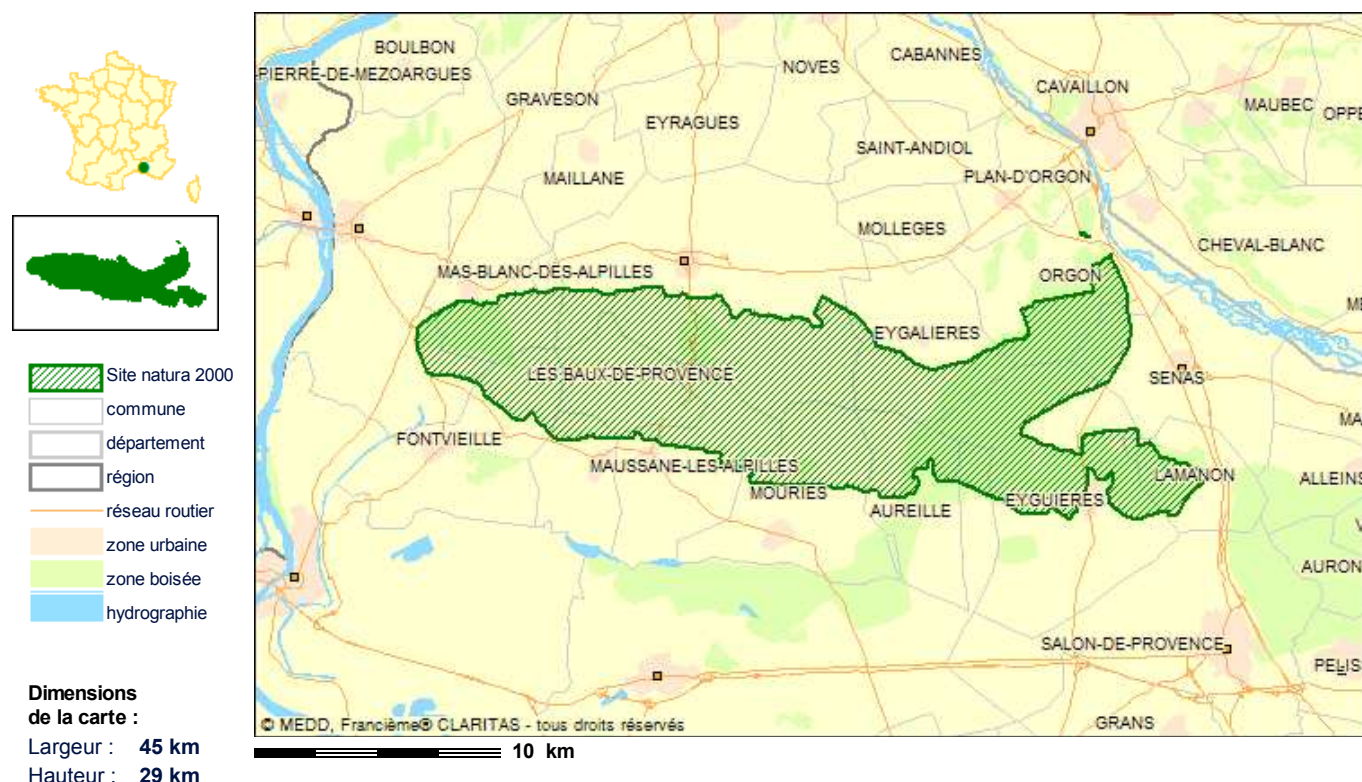
Comprendre la démarche

Recherche avancée

Agir avec le réseau

Vous êtes ici : [Accueil](#) > [patrimoine naturel](#) > [natura 2000](#) > [recherche géographique](#) > [provence-alpes-cote d'azur](#) > [bouches-du-rhône](#) > [site fr9301594](#)

LES ALPILLES



IDENTIFICATION

- **Appellation :** LES ALPILLES
- **Statut :** Site ou proposition de Site d'Importance Communautaire (SIC/pSIC)
- **Code :** FR9301594

Liens utiles

[Lexique](#)
[Liste des sigles](#)

Localisation

[Afficher les infos](#)

- ★ **Région :** PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR
- ★ **Département :** Bouches-du-Rhône
- ★ **Superficie :** 17232 ha
- ★ **Altitude minimale :** 7 m
- ★ **Altitude maximale :** 490 m
- ★ **Région biogéographique :** Méditerranéenne

La surface de ce site intersecte la Zone de Protection Spéciale suivante :
 FR9312013 Les Alpilles

Vie du site

[Afficher les infos ▼](#)

✦ **Mise à jour des données :** 04/2009

✦ **Vie du site :** Date de proposition comme SIC : 08/1998
La démarche Document d'objectifs (DOCOB) est entamée sur ce site. Pour en savoir plus, contacter la direction régionale de l'environnement (DIREN).

Description du site

[Afficher les infos ▼](#)

Petit massif calcaire remarquable par la présence de landes à Ephédre et à Genêt de Villars sur les crêtes et par l'extension de groupements rupestres. Présence de parcours parturés par les ovins et bovins. Présence d'importants complexes rocheux.

Le cortège faunistique est particulièrement riche, notamment par la présence de nombreuses espèces de chiroptères : le massif des Alpilles constitue un secteur d'enjeu international pour la conservation des chauves-souris car il abrite plusieurs colonies importantes :

* La carrière de Glanum (St Rémy de Provence) : gîte d'intérêt international pour le Minioptère de Schreibers (hibernation de 12000 à 30000 individus, soit 15 % de la population nationale en hiver). Le seul gîte d'hibernation connu pour cette espèce en région PACA, drainant probablement la totalité des populations estivales des Cévennes, de la vallée du Rhône et du Var.

* La grotte des Fées (Baux de Provence) : site autrefois majeur pour la reproduction de plusieurs espèces avec 6000 individus, faisant l'objet d'un projet de réhabilitation.

* Le tunnel d'Orgon : importante colonie mixte de reproduction (au moins 6 espèces, totalisant 3000 à 4500 individus, principalement Petit/grand murin et minioptère) découverte en 2003. La plus importante colonie de reproduction des Bouches-du-Rhône, et une des plus importantes connues en région PACA. Le tunnel d'Orgon figure parmi les 21 sites français présentant un intérêt majeur d'ordre international pour la conservation des chiroptères.

Petit massif calcaire

Composition du site :

Landes, Broussailles, Recrus, Maquis et Garrigues, Phrygana	30 %
Forêts de résineux	25 %
Forêts caducifoliées	20 %
Pelouses sèches, Steppes	8 %
Rochers intérieurs, Eboulis rocheux, Dunes intérieures, Neige ou glace permanente	5 %
Zones de plantations d'arbres (incluant les Vergers, Vignes, Dehesas)	5 %
Autres terres (incluant les Zones urbanisées et industrielles, Routes, Décharges, Mines)	3 %
Cultures céréalières extensives (incluant les cultures en rotation avec une jachère régulière)	2 %
Marais (vegetation de ceinture), Bas-marais, Tourbières,	1 %
Autres terres arables	1 %

Habitats naturels présents

[Afficher les infos ▼](#)

	% couv.	SR ⁽¹⁾
Parcours substeppiques de graminées et annuelles du Thero-Brachypodietea*	21 %	C
Forêts à Quercus ilex et Quercus rotundifolia	12 %	C
Éboulis ouest-méditerranéens et thermophiles	3 %	C
Landes oro-méditerranéennes endémiques à genêts épineux	1 %	C
Matorrals arborescents à Juniperus spp.	1 %	C
Pentes rocheuses calcaires avec végétation chasmophytique	1 %	C
Pinèdes méditerranéennes de pins mésogéens endémiques	1 %	C
Prairies humides méditerranéennes à grandes herbes du Molinio-Holoschoenion	1 %	C
Forêts-galeries à Salix alba et Populus alba	1 %	C

Espèces végétales et animales présentes

[Afficher les infos ▼](#)**Invertébrés****PR⁽²⁾**Cordulie à corps fin (*Oxygastra curtisii*)

D

Damier de la Succise (*Euphydryas aurinia*)

C

Ecaille chinée (*Callimorpha quadripunctaria*)*

C

Grand capricorne (*Cerambyx cerdo*)

C

Lucane cerf-volant (*Lucanus cervus*)

C

Mammifères**PR⁽²⁾**Grand Murin (*Myotis myotis*)

Reproduction. Hivernage. Etape migratoire.

B

Grand Rhinolophe (*Rhinolophus ferrumequinum*)

Reproduction. Hivernage. Etape migratoire.

B

Minioptère de Schreibers (*Miniopterus schreibersii*)

Reproduction. Hivernage. Etape migratoire.

A

Myotis capaccinii (*Myotis capaccinii*)

Etape migratoire.

C

Petit Murin (*Myotis blythii*)

Reproduction. Hivernage. Etape migratoire.

A

Petit Rhinolophe (*Rhinolophus hipposideros*)

Reproduction. Etape migratoire.

C

Rhinolophe Euryale (*Rhinolophus euryale*)

Reproduction. Etape migratoire.

C

Vespertilion à oreilles échancrées (*Myotis emarginatus*)

Reproduction. Hivernage. Etape migratoire.

B

Poissons**PR⁽²⁾**Apron (*Zingel asper*)

D

Blageon (*Leuciscus souffia*)

D

Bouvière (*Rhodeus sericeus amarus*)

D

Chabot (*Cottus gobio*)

D

⁽¹⁾ *Superficie relative* : superficie du site couverte par le type d'habitat naturel par rapport à la superficie totale couverte par ce type d'habitat naturel sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cet habitat (15 à 100%); B=site très important pour cet habitat (2 à 15%); C=site important pour cet habitat (inférieur à 2%).

⁽²⁾ *Population relative* : taille et densité de la population de l'espèce présente sur le site par rapport aux populations présentes sur le territoire national (en %). A=site remarquable pour cette espèce (15 à 100%); B=site très important pour cette espèce (2 à 15%); C=site important pour cette espèce (inférieur à 2%); D=espèce présente mais non significative.

* **Habitats ou espèces prioritaires (en gras)** : habitats ou espèces en danger de disparition sur le territoire européen des Etats membres et pour la conservation desquels l'Union européenne porte une responsabilité particulière.

Le ministère de l'écologie et du développement durable alimente ce service pour rendre accessible au public les informations sur la contribution française à la constitution du réseau Natura 2000. Les informations contenues dans cette page sont un extrait simplifié de celles transmises à la Commission européenne au 31 octobre 2009. Le contour du site représenté sur la carte ci-dessus est celui transmis à la Commission européenne. En revanche, le fond cartographique n'est pas celui de référence et doit être considéré comme schématique.

[haut de page](#)